



25 novembre 2025 : journée internationale de lutte contre les violences sexuelles et sexistes !

A l'initiative de la FSU23, une trentaine de manifestant·es se sont rassemblé·es ce lundi 25 novembre à Guéret dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes.

La place Bonnyaud a été symboliquement rebaptisée « place Gisèle Pélicot » en référence au procès actuel qui traite finalement de la banalisation des violences faites aux femmes et du sentiment d'impunité, insidieusement autorisé par notre société patriarcale, qui guident les auteurs de crimes et délits sexuels.

Ce baptême symbolique est aussi un hommage à toutes les femmes victimes mais dont la situation n'est pas médiatisée et qui continuent, au quotidien, dans la plus grande solitude à subir des violences sexuelles et sexistes.

La FSU23, qui milite au quotidien pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour les droits des femmes, contre toutes formes de violences et ainsi pour une société où les relations entre les femmes et les hommes seraient saines et apaisées, n'abandonnera jamais ces justes combats et continuera à exiger des politiques publiques et des actions concrètes pour éradiquer ces fléaux.

Guéret, le mardi 26 novembre 2024



Contact : Solen Marche, secrétaire départementale de la FSU23 : 06.35.34.54.57

Pour rappel (source <https://arretonslesviolences.gouv.fr>)

- 1 femme sur 5 subit du harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle
- 80% des salariées indiquent subir des comportements sexistes
- alors que l'année 2024 va bientôt s'achever, presque une centaine de féminicides (84 selon le décompte du collectif féminicide par conjoint ou ex ; 113 selon Nous Toutes) ont déjà été commis par des conjoints ou ex-conjoint
- 70 % des plaintes sont toujours classées sans suite
- en moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 74 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 321 000 femmes. L'auteur est le mari, le concubin, le pacsé, le petit-ami, ancien ou actuel, cohabitant ou non.
- Parmi ces femmes victimes, seulement 15% déclarent avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences.*